



MAILLOT





Le Mot du Maire

Chers Maillotins,

En ce début d'année 2018, je forme des vœux pour tous les habitants de Maillot ainsi qu'à leurs familles, qu'ils soient en activité ou en retraite, des vœux de solidarité, de santé, de travail et de petits bonheurs au quotidien dans un monde aujourd'hui exigeant, où l'on veut toujours plus et où la contestation est devenue systématique.

A vous, nos actifs, aux chefs d'entreprises, aux commerçants, aux artisans, aux agriculteurs, je souhaite la réussite de vos projets avec toujours plus de volonté et de créativité pour aborder cette nouvelle année.

Je vous remercie pour votre investissement sur notre commune. Nous avons tous besoin de votre activité, de votre savoir-faire pour que notre village existe et pour le bien-être de ses habitants.

Mais un village vit aussi grâce aux événements qui ponctuent l'année. Aussi je souhaite remercier tous les bénévoles qui réalisent un travail exemplaire d'organisation afin que chaque manifestation festive soit une réussite.

A toutes les associations et à la bibliothèque, je souhaite la réussite dans vos projets.

A tout le personnel communal, à tous les intervenants auprès des enfants, j'adresse mes vœux de santé et bonheur et je sais que vous aurez toujours à cœur d'accomplir votre travail avec efficacité, dans l'intérêt général, au service de tous nos concitoyens.

Durant l'année écoulée, différents travaux ont été réalisés sur la commune, notamment la poursuite de l'enfouissement des lignes électriques rue du Stade, Grande Rue et rue de l'Abreuvoir, le changement de la canalisation d'eau rue des Conches, la démolition totale et la reconstruction du pont du ru des Boutours qui a occasionné une fermeture à la circulation durant 2 mois et demi, le changement de la palissade place de la Mairie, la réfection totale des courts de tennis sans oublier l'étude de l'aménagement de la rue du Terrier dont l'exécution débutera courant 2018.

Pour terminer, je vais revenir au but premier de ce bulletin de janvier, la présentation à vous tous de mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Bonne année et surtout bonne santé à vous tous ainsi qu'à vos familles et à la réalisation de vos projets.

Le Maire, Gilles Sabattier





MUTUELLE MA COMMUNE - MA SANTE

Ma Commune Ma Santé



**Une mutuelle santé de qualité pour tous au meilleur prix.
A Maillot, tous les habitants peuvent bénéficier de l'offre
« Ma Commune – Ma Santé » :**

- Sans condition de ressources
- Une offre de qualité et au meilleur prix
- Sans questionnaire de santé
- Sans aucune limite d'âge
- 7 niveaux de couverture pour répondre à vos besoins
- Tiers-payant généralisé pour plus de facilité

RENSEIGNEZ VOUS EN MAIRIE.

Ou

Service Conseil Ma Commune-Ma Santé au 05 64 10 00 48 (non surtaxé – prix appel local)

Sur le site www.macommunemasante.org



ACTIONM

Association loi 1901 numéro W332016997 - domiciliée 8, avenue Roger Lapébie - ZI Chanteloiseau - 33140 Villenave d'Ornon

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, la mairie favorise l'accès au dispositif « MA COMMUNE-MA SANTÉ » à destination de tous les habitants de la commune de Maillot.

Ce dispositif s'adresse à l'ensemble des habitants de la commune, sans aucune distinction.

Une permanence est assurée tous les 15 jours (le mardi après-midi).



TRAVAUX 2017

Pont du ru des Boutours

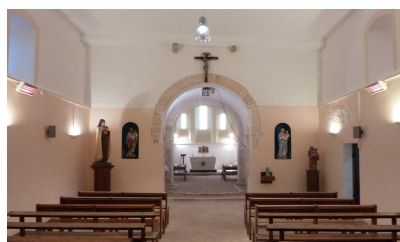
La réfection du pont du ru des Boutours, sous la totale responsabilité de l'Agence Territoriale Routière du Conseil Départemental a ponctué la vie des Maillotins et des véhicules empruntant les départementales D446 et D146 pendant tout l'été. La circulation automobile coupée début juillet a été rouverte fin août. L'achèvement total vient à peine d'être terminé.

La passerelle de bois créée pour l'occasion, permettant de traverser le ru pendant les travaux, restera installée. Les aménagements des abords seront réalisés par la commune.



Mais aussi...

Fin des travaux de l'église..... Rampe d'accès au café-restaurant « Le Rendez-Vous » (PMR), ... Palissade de bois du parking de la Mairie,Enrobé de la voie douce,Réfection des courts de tennis,Curage des fossés...



TRAVAUX 2017 ENFOUISSEMENTS

Enfouissement des réseaux...

Une nouvelle tranche d'enfouissement des réseaux a été réalisée en 2017, et s'achèvera début 2018. Elle a concerné une partie de la rue du stade, de la Grande rue et de la route de Sens, pour un budget total d'environ 168000€ dont 70500€ à la charge de la Commune.

Avant ... pendant...



Après...



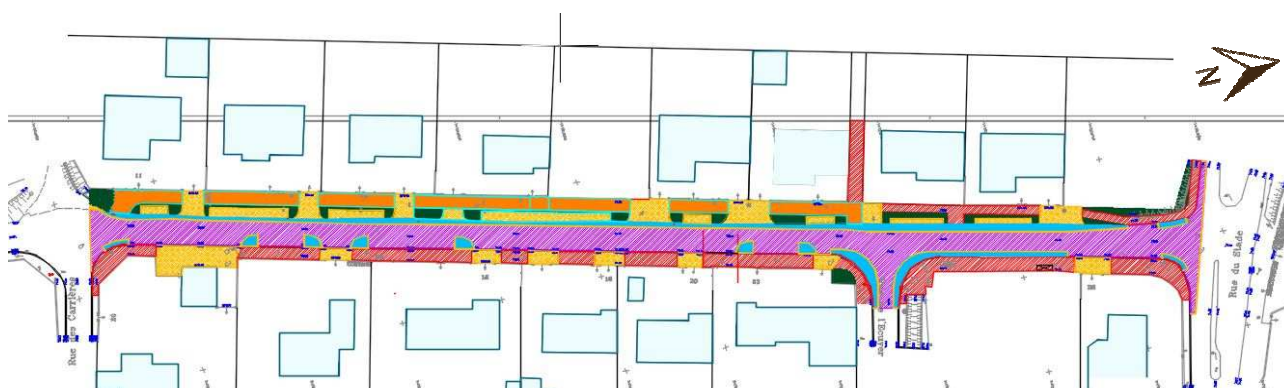
Pour 2018... La suppression des poteaux sera réalisée en tout début d'année....

Une autre tranche d'enfouissement des réseaux sera entreprise en 2018. Elle concernera l'achèvement de la rue du stade. Le budget total propre à cette tranche sera d'environ 72000€, dont 28000€ à la charge de la Commune.

TRAVAUX 2018 RUE DU TERRIER

L'aménagement complet du bas de la Rue du Terrier commencera en 2018.... Le projet a été présenté lors de la réunion publique qui s'est tenue le 10 novembre dernier.

A la suite de cette réunion, le bureau d'études a pu intégrer les remarques formulées par certains riverains pour aboutir au projet ci-dessous:



Les travaux commenceront en 2018, après les phases d'appels d'offres, de devis, et des délais administratifs légaux.



COMMERCES DE PROXIMITE BOURG

« La Maillotine »

Epicerie-Tabac-Journaux Dépôt de pain

5 bis, rue du temple

ouvert du lundi au samedi

tél : 03.86.95.15.59

« Lemaitre Traiteur »

Charcuterie traditionnelle et traiteur sur commande.

Livraison de repas à domicile tous les midis.

16, Grande Rue

www.lemaitretraiteur.com

ouverture du magasin:

mardi, jeudi de 8h à 13h et de 15h à 19h,

vendredi de 15h à 19h

tél : 03.86.65.17.53 fax : 03.86.64.99.08

contact@lemaitre89.fr

« 2ACoiff »

Salon de coiffure

3 bis, rue du temple

ouvert du mardi au samedi

tél : 03.86.83.02.59

« Florence Martins »

Coiffeuse à domicile

tél : 03.86.64.60.24 06.09.69.28.06

« Carole Lazer »

Entretien des monuments funéraires

1 rue des Champs Ribois

tél : 03.86.64.15.84

CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE

« Le Rendez-Vous »

Bar Restaurant Cuisine traditionnelle,

Sébastien Bonaldi

1, rue du temple

ouvert du lundi au samedi

tél : 03.86.64.86.34

« Toutes en Beauté »

Esthéticienne

Soins esthétiques – Styliste onguilaire

Michel Nicolazo

12, rue du Terrier -

Le salon vous accueille :

lundi de 14h à 19h

mardi à vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h

samedi de 8h30 à 14h

tél : 03.58.45.26.96

toutesenbeauté89@gmail.com

« Infirmières »

Marie-France Fernandes et Joëlle Bardin

5, rue du Temple Maillot

tél : 03.86.83.36.53

« Domèce Taxi »

David Domèce

Rue du Temple

tél : 03.86.97.87.93

« Emmanuel L'hotellier »

Paysagiste

12, rue du Temple

tel : 03.86.65.00.47

« Ferme de l'art rural et populaire »

Chambre d'hôtes

Patrick et Françoise Vanderhaegen

47, Grande Rue

tel : 03.86.64.10.21

« Drive Fermier du Sénonais »

Produits fermiers commandés sur internet

4, rue Henry Collinet

tél : 06 80 59 94 80

Et beaucoup plus sur

<http://www.mairie-maillot.fr>





INFORMATIONS PRATIQUES COMMUNALES

Secrétariat de Mairie

Téléphone : **03.86.83.19.90**

Télécopie : **03.86.83.19.91**

Courriel : **mairie@mairie-maillot.fr**

Site internet : **<http://www.mairie-maillot.fr>**

La mairie est ouverte au public le lundi, mardi, mercredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le jeudi de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h



La Bibliothèque Municipale est ouverte le mercredi après-midi de 14h à 17h30 et le vendredi de 16h30 à 18h30 à l'Espace Cormier
tél : 03.86.95.93.29
Le catalogue est désormais en ligne:

<http://maillot.bibli.fr/>



Garderie scolaire

Une garderie fonctionne dans les locaux de l'école primaire, pour les enfants dont les deux parents travaillent.

tarifs à compter du 1^{er} septembre 2017

matin (7 h 30 - 8 h 20) 1,15€

midi (11 h 30 ou 11 h 45 - 12 h 15) 0,45€

après-midi (13 h 20 - 13 h 35) 0,35€

soir + goûter (16 h 30 - 18 h 30) 2,55€

Au-delà de l'heure limite, et par quart d'heure de retard: 1,00€

Restaurant scolaire

Tarifs pour l'année scolaire 2017/2018

4,70€ par enfant et par jour (garderie comprise).

Plusieurs enfants d'une même fratrie déjeunant le même jour :

4,05€ pour le 2^{ème} enfant et 3,45€ pour le 3^{ème} enfant

Inscriptions au secrétariat de mairie au plus tard le mercredi 18h pour la semaine suivante.

Nouveau:

Inscriptions cantine et garderie sur le site de la commune de Maillot



AUTRES INFORMATIONS PRATIQUES

Association d'aides ménagères à domicile : UNA

63, Bd de Verdun 89100 Sens

tél : 03.86.64.57.24

Pour tous vos travaux occasionnels, coups de main ponctuels comme: surplus de travail, jardinage, bricolage, etc... N'hésitez pas à contacter

l'Association Intermédiaire pour l'Emploi

31, Grande Rue 89100 Sens

tél : 03.86.64.48.90

Vous êtes âgés, vous pouvez vous faire livrer vos repas à domicile en vous adressant à:

l'Association de Valloires

53, rue de la République 89100 St Clément

tél : 03.86.95.81.54

Aide et Partage

Association par adhésion volontaire

1 rue Saint Marc tél : 03 86 64 95 49

Culte catholique

Abbé Jean-Michel Tendeng

Secrétariat des paroisses catholiques du sénonais

146, rue de la Résistance 89100 Sens

tél : 03.86.88.34.29

Fourrière du Sénonais

Hameau des Chollets 89100 Nailly

tél : 03.86.97.09.92 ou 06 08 27 05 56

Ouverture du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h, le dimanche de 10h à 12h

Service d'action médico-sociale

26, rue Carnot 89100 Sens

tél : 03.86.83.67.00



ETAT CIVIL: DU NOUVEAU



Le Pacte Civil de Solidarité (PACS) est un contrat conclu entre deux personnes de sexe différent ou de même sexe, pour organiser leur vie commune.

Dans le cadre de la loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du 21^{ème} siècle, les compétences dévolues au greffier du Tribunal d'Instance en matière de PACS ont été transférés aux officiers de l'Etat Civil.

Ainsi depuis le 1er novembre 2017, les déclarations de PACS sont enregistrées dans la commune du domicile des deux partenaires.

Documents nécessaires:

Une fois le rendez-vous fixé, les partenaires doivent réunir les documents suivants:

- Copie intégrale de l'acte naissance de moins de trois mois
- Copie recto-verso d'une pièce d'identité
- Déclaration conjointe
- Convention de PACS

MES DEMARCHES: *à portée de clic!*



Pré-demande en ligne de la carte nationale d'identité, du passeport, de l'immatriculation et du permis de conduire



La carte Nationale d'identité

Depuis Mars 2017, la mairie ne traite plus les demandes de cartes nationales d'identité. Seules les mairies équipées de bornes biométriques le font.

- Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Vous créez pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés: <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et vous saisissez votre état civil et votre adresse.
- Vous prenez note du numéro de pré-demande qui vous est attribué.
- Vous choisissez l'une des mairies équipées de bornes biométriques (Sens, Pont-Sur-Yonne, Villeneuve-Sur-Yonne, Villeneuve-L'Archevêque), prendre rendez-vous.
- Vous rassemblez les pièces justificatives (2 photos, un justificatif de domicile de moins de 3 mois, votre acte de naissance de moins de 3 mois si CNI périmée depuis plus de 2 ans, copie de votre ancienne CNI)
- Vous vous présentez au guichet de la mairie avec votre numéro de pré-demande pour y déposer votre dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande





ETAT CIVIL 2017



Ils sont nés

Tara Palierne	16 mars
Tom Moïta	26 mai
Judith Marault	23 juillet
Zayn Oubenahmed	20 août
Enrique Salgado Thierry	20 août
Maëlane Mateus	27 septembre
Juliette Sauvage	4 octobre
Hanaë Driat	8 octobre



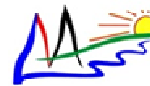
Ils se sont mariés

Sébastien Greffard et Sandrine Garcia	22 avril
Aurélien Kaczor et Suzanne Moura	27 mai
Joël Pouteau et Denise Guignard	1er juillet
Lucas Baldini et Gwendoline Legouge	22 juillet
Benoît Ben Ali et Fabien Guillemain	30 septembre



Ils nous ont quittés

Marie Quillet veuve Dérivé	28 janvier
Bernard Guido	25 février
Gilberte Girardin épouse Cavelier	26 février
Rémy Cavelier	15 avril
Norbert Lamort	12 mai
Henri Nottet	27 mai
Marianne Frémy veuve Feignez	17 juin
Michel Rétif	21 juin
Daniel Guldin	28 septembre
Claude Gorecki	08 novembre



LES ASSOCIATIONS MAILLOTINES ET LEUR PRESIDENT



A.M.S.L.	Thierry Pavé	03 86 95 96 60 06 12 03 90 87
A.M.S.L. Gymnastique	Pascale Gendron	06 43 07 37 81
Pétanque Maillotine	Jean-Paul Frémy	03 86 65 70 93
Compagnie du Théâtre Sans Nom Maillot 89	Jean Rouchon	03 86 97 19 19
La Ligue Sénonaise de Stickball	Laurent Carpentier	06 19 30 68 10
Maillot Temps Libre	Alain Curtil	09 50 68 64 78
Maillot Auto Cross	Jean-François Lemaître	06 26 87 00 24
Tennis Club - de Maillot St Clément	Stéphane Fontaine	06 82 83 84 70
Avenir Judo Jujitsu 89	Cédric Mussard Gaétan Colas	06 20 56 39 12 06 10 04 05 61
Comité des Fêtes	Francis Faure	06 26 01 11 05
Les Amis des Ecoles	Géraldine Rosier Millet	06 28 34 11 95
Rando Maillot	Roland Lohmann	03 86 95 50 20

**Tous les textes des associations sont rédigés
sous la responsabilité de leur président**





AGENDA DES RDV ET MANIFESTATIONS COMMUNALES ET ASSOCIATIVES

13 janvier	Vœux du Maire
19 janvier	Galette (A.M.S.L.)
21 janvier	Repas (Maillot Temps Libre)
10 février	Soirée tartiflette (Comité des Fêtes)
17 février	Soirée choucroute (Maillot Auto Cross)
17, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 mars	Théâtre (Théâtre Sns Nom Maillot 89)
21 mars (l'après-midi)	Théâtre, Pièce des jeunes en matinée
15 avril	Course UFOLEP (Maillot Auto Cross)
10 mai	Méchoui (A.M.S.L.)
15 juin	Repas (Judo AJJ 89)
23 juin	Feux de la St Jean (Comité des Fêtes)
13 juillet	Fête Nationale (Commune et Comité des Fêtes)
Du 29 juin au 15 juillet	Tournoi Open de Tennis (Tennis Club de Maillot St Clément)
9 septembre	Fête du Sport (Commune)
6 octobre	Soirée couscous (A.M.S.L. section Gymnastique)
7 octobre	Vide Grenier (Maillot Auto Cross)
27 octobre	Soirée raclette (Pétanque Maillotine)
10 novembre	Moules Frites (AMSL)
25 novembre	Loto (Amis des Ecoles)

Planning d'utilisation de la salle des fêtes

Judo : Lundi de 17h 30 à 19 h 30

Gymnastique : Mardi de 19 h à 20 h, mercredi de 17 h à 18 h et de 19 h 15 à 20 h 15 (Zumba)

Théâtre : Mardi de 20 h 15 à 24 h, jeudi de 20 h à 24 h

Atelier Théâtre Jeunes : Mercredi de 14 h à 16 h 30





AMSL

ASSOCIATION MAILLOT SPORTS LOISIRS

APPEL À CANDIDATURES

En 2018, 2 membres de notre Bureau doivent nous quitter.

Afin de permettre à notre association de perdurer et d'assurer chaque année ses manifestations,

L'AMSL recherche rapidement 2 bénévoles.

Si vous souhaitez nous rejoindre et vous investir en toute convivialité, n'hésitez pas à prendre contact par :

-Téléphone au 03 86 65 24 76 ou au 03 86 95 98 15

Composition du Bureau .

Président :	Thierry Pavé	Trésorier Adjoint :	Martial Moreau
1 ^{er} Vice Président :	Dominique Meffe	Secrétaire :	Patrick Tisserand
2 ^{ème} Vice Président :	Josette Cogollo	Secrétaire Adjoint :	Nicole Moreau
Trésorière :	Françoise Ladurée		

Traditionnellement, l'AMSL a organisé en 2017, ses différentes manifestations :

- **Le 13 Janvier : La Galette des Rois** a été offerte :

- **L'après midi**, aux enfants de l'école. L'ancien Directeur d'école, en présence de la nouvelle Directrice, a narré à l'assemblée un magnifique conte des frères Grimm, suivi du goûter.
- **En soirée**, aux membres des sections et bénévoles qui œuvrent sans compter.

- **Le 25 Mai : Méchoui** : Cette année, notre méchoui n'a pu avoir lieu.

- **Le 4 Novembre : Soirée Moules Frites** : Soirée animée, cette année encore par l'orchestre « Gilles TRIADE » et son ensemble, où tout un chacun, a pu, sans réserve, laisser à « la porte » tous ses soucis.

Dates à retenir pour 2018 :

- **Galette des rois** : 19 Janvier 2018
- **Méchoui** : 10 Mai 2018
- **Moules Frites** : 10 Novembre 2018



Galette avec les enfants

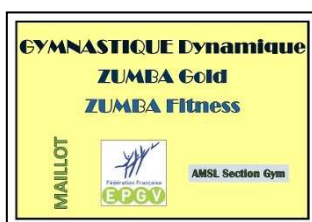
L'ensemble du Bureau remercie vivement tous nos « Bénévoles », toujours « Fidèles au poste » et qui nous permettent chaque année de renouveler ces manifestations, en rapprochant les « Humains » entre eux, afin de créer un climat de « convivialité » nécessaire au sein de notre commune.

Une pensée sincère pour ceux qui ne peuvent plus être parmi nous après tant d'années de bénévolat au sein de « L'AMSL ».

L'ensemble du Bureau vous présente tous ses « Meilleurs Vœux de Bonheur » pour cette Nouvelle Année 2018.



AMSL SECTION GYM



A M S L - Section Gym

Le Bureau et les membres vous souhaitent une **Bonne Année**
2 0 1 8 !

Catalyseur d'énergie ➡ Gym, Zumba

Possibilité de nous rejoindre tout au long de l'année à la Salle des Fêtes de Maillot

GYM Dynamique

ZUMBA GOLD débutants ou seniors

ZUMBA FITNESS

tous les mardis de 19h à 20h

tous les mercredis de 17h à 18h

tous les mercredis de 19h15 à 20h15

La saison 2017 s'est achevée par notre soirée dansante aux saveurs orientales.



Précédemment, tous les adhérents à la **Gym** ont pu échanger et partager le pique-nique traditionnel de juin 2017 après une saison sportive animée.

La Zumba Party d'octobre 2017 a réuni toutes les personnes bien décidées à profiter de ce moment de détente.



Suivez notre fil sportif pour 2018 !

L'AMSL section Gym, Pascale Gendron

Membres du Bureau:

Trésorière : Françoise ECHARDOUR
Secrétaire : Sandrine MERESSE-MANSIOT
Membre actif : Michelle GERARD
Présidente : Pascale GENDRON

Renseignements au : **06 43 07 37 81** pascale.gendron@orange.fr



LES AMIS DES ECOLES DE MAILLOT



Qui sommes-nous ?

Notre association est composée de parents d'élèves de l'école primaire de Maillot. Son objectif est de soutenir financièrement les projets de l'école de la commune. Tous les enfants scolarisés à Maillot en bénéficient.

Pour cela, nous organisons chaque année, différentes manifestations (loto, vente de crêpes, vente de sapins...) et accompagnons l'organisation de la kermesse.

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'association a versé 2060€ à l'école de Maillot. Cette somme servira chacun des projets portés par les enseignantes.

Cette année, le bureau est inchangé et composé de :

Géraldine ROSIER MILLET: Présidente; Hélène GUILLEMETTE: Vice-présidente;

Elodie FREMY: Secrétaire ; Cynthia PINEAU: Trésorière.

Voici notre programme pour l'année 2018 :

Juin 2018 : kermesse

Novembre 2018 : vente de sapins

Dimanche 25 novembre 2018 (après-midi) : LOTO

Notre association a besoin de nouveaux bénévoles pour exister... Venez nous rejoindre !

Chaque coup de main est le bienvenu, que ce soit une heure ou plus !

Nous remercions les bénévoles, les enseignantes, la municipalité de Maillot, les membres de la Pétanque Maillotine.

Nous vous souhaitons, à tous, une bonne et heureuse année 2018 !

Contact : amisdesecolesdemaillot@gmail.com

Suivez notre actualité sur notre Facebook :  Les Amis Des Ecoles





Le Théâtre sans Nom
TSN de Maillot 89
Passionnement Théâtre



Goodbye Brooklyn 2017 ! Ciao Napoli 2018 !

Le grand livre du TSN tourne la page de 2017. Il restera dans nos cœurs et nos esprits la satisfaction d'avoir réussi par notre théâtre à offrir du bon temps aux très, très nombreux spectateurs qui nous ont fait l'honneur de nous accompagner, de mars à novembre, à New York (Brooklyn) chez les inquiétantes sœurs Brewster. S'ouvre aujourd'hui la page de 2018 sur une comédie napolitaine adaptée et remise au goût du jour par nos soins : **LE MEDECIN DES FOUS** ! Rythme, cocasserie, absurde, dialogues truculents, histoire folle, loufoquerie, quiproquos, tout est prétexte à rire dans un milieu où rien ne tient debout. De belles soirées ludiques et de savoureux moments en perspective, à Naples cette fois-ci !

Cette nouvelle page s'ouvre également sur une comédie interprétée par nos jeunes. Une pièce qui parle d'amour, d'amitié, de partage, de passage à l'âge adulte dans le monde instable d'aujourd'hui. Ils sont 14, filles et garçons de 9 à 14 ans, à s'essayer sous la conduite de Mickaël Utjesenovic à un genre tout nouveau pour eux.

Dans le contexte du changement d'année, quelques mots pour redire que nous portons des valeurs qui s'inscrivent dans notre activité théâtrale au quotidien ... et bien au-delà ! C'est (re)dire que nous avons à cœur d'être plus qu'une Compagnie de théâtre. Apporter par le sérieux de notre travail notre contribution à l'animation culturelle locale, créer du lien social, procurer du plaisir voire du bonheur (n'ayons pas peur des mots), partager notre passion : voilà ce qui nous donne l'envie et la force de travailler encore et toujours notre art au bénéfice de tous.

1^{ère} partie / **PINOK ET BARBIE** par les Jeunes de l'Atelier-Théâtre. Adaptation par Mickaël Utjesenovic de la pièce de Jean-Claude Grumberg.

2^{ème} partie / **LE MEDECIN DES FOUS** d'Eduardo Scarpetta/traduction Louis Donatien Perin.

Dates des représentations (20h30 sauf 18) : **17,18 (15h), 19, 20, 21, 22, 23, 24 mars 2018** à la SDF de Maillot.

A noter : Les jeunes joueront en soirée les 17, 20, 23, 24 mars et en matinée (15 h) les 18 et 21 mars.

Réservations : 03 86 88 16 42 ou 06 14 53 89 52 ou tsnmaillot@sfr.fr

Atelier Théâtre « Jeunes » : le mercredi après-midi de 14h à 16h (sauf en principe vacances scolaires) à la SDF de Maillot. Animé par Mickaël Utjesenovic, Antonella Audo et Jacline Poignant.

Bureau : Président (J.ROUCHON), Vice-Présidente (A. AUDO), Trésorière (J.POIGNANT), Secrétaire (B. PERRIN).

En savoir plus sur la Cie du TSN : site hébergé chez **MY89.fr** [Théâtre Sans Nom de Maillot - TSN](http://TheatreSansNomdeMaillot-TSN)

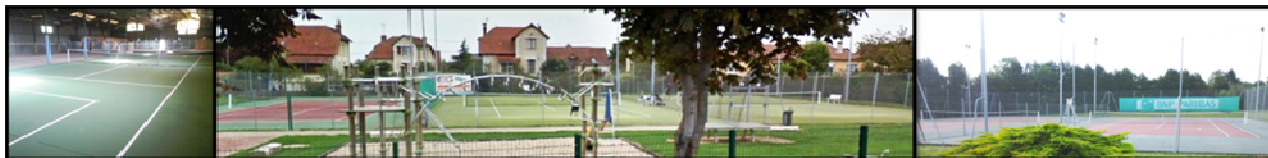
Page Facebook Tsn Maillot Yonne - Cie affiliée à la FNCTA (Fédération Française des Compagnies de Théâtre amateur et d'Animation) sous le n°89/5316.

En ce début d'année, **meilleurs vœux pour 2018**. Un immense merci à notre public ; à toutes celles et ceux qui nous donnent leur temps, leur savoir, leur énergie ; à nos partenaires qui nous soutiennent sur le plan matériel et financier ; à la Mairie de MAILLOT qui, comptant parmi nos fidèles supporters, met généreusement à la disposition des associations ses infrastructures communales.

Pour la Cie du TSN, Jean ROUCHON - **A toi, Philippe !**



TENNIS CLUB MAILLOT SAINT-CLÉMENT



Nos Installations

5 courts extérieurs sur 2 sites
2 courts en gazon synthétique et 1 court en enrobé poreux sur Saint-Clément
2 courts en béton poreux sur Maillot
1 terrain à l'abri des intempéries
pour l'école de tennis sur Saint-Clément

Un club pour TOUS

Que vous soyez débutant ou expert, à la recherche de compétition ou d'effort physique, vous trouverez au TC Maillot Saint-Clément une ambiance familiale et tous les atouts de l'un des clubs de tennis les plus dynamiques de la région.

L'Ecole de Tennis

L'école de tennis est ouverte dès 4 ans. Des cours d'1h ou 1h30 sont proposés, à raison d'environ 30 séances dans l'année sportive (octobre à juin). Notre moniteur, diplômé d'état, propose aussi des stages pendant les vacances scolaires et des cours particuliers.

Des tarifs attractifs

La licence et la cotisation vous permettent d'accéder sans limite aux courts extérieurs après avoir effectué la réservation par internet.

En fonction de l'âge, cotisation (licence incluse) de 43 à 71€, 30h de cours de 70€ à 163€. Facilités de paiement, nombreuses réductions, chèques vacances, coupon sport

Abonnement estival

Le club vous propose aussi un abonnement estival permettant d'accéder aux 5 courts extérieurs. La

Nos Tournois

Juin : tournoi 8-10 ans filles et garçons
Juillet : tournoi Séniors de NC à 0 dames et hommes. Egalement tournoi +35 ans hommes de NC à 15/1
Août : tournoi 13-16 ans filles et garçons
Août : tournoi Séniors de NC à 15/1 dames et hommes

Les Animations

Des animations sont proposées tout au long de l'année : tous les mercredis après-midi précèdent les vacances scolaires les jeunes adhérents se retrouvent pour fêter les vacances, pot de bienvenue, après-midi tennistique récréatif, galette des rois, sortie Roland Garros,...

Les Sponsors

Un grand merci à tous nos sponsors : la fromagerie Lincet, Racine Constructions, EG Photogravure, le fleuriste Au Cyclamen, Evry Automobiles, Carrefour Maillot, Décathlon, Ets Charot, Crédit Mutuel, Café Thé Sens, Domino's pizza...

Le club est subventionné par les villes de Saint-Clément et de Maillot qui fournissent également les infrastructures, assurent leur entretien et les frais.

Envie d'en savoir plus

Retrouvez la liste des dirigeants du club et toutes les informations sur notre site

www.club.fft.fr/tcmsc

Inscription possible toute l'année



RANDO MAILLOT

Cette année encore l'association a maintenu son effectif grâce au travail de ses animateurs et animatrices compétents et bénévoles.

La saison qui arrive semble être en hausse vu la progression de participants à la marche nordique:

- 2 séances mensuelles: le samedi après-midi
- la marche douce: le 1er samedi du mois qui, lancée cette année plait beaucoup .
- Randonnée: 2 mercredis et 2 dimanches par mois

Cette année nos randonneurs sont partis à LAMOURA dans le Jura pour un week-end de 3 jours.

Toutes les sorties sont encadrées par des animateurs diplômés.

Vous pouvez consulter le programme des sorties sur notre site Internet ou sur les affiches à la mairie et au restaurant.

L'ensemble des membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux et vous invitent à nous rejoindre pour de belles randonnées.

Renseignements :Mr Lohmann Roland Tél 03 86 95 50 20

Président: Roland Lohmann Vice président: Michel Mercier

Trésorière: Dany Burgué Secrétaire: Anne-Lise Rannou

Membres: Suzanne Guillemet, Alain Wallet, Pierre Garcia



AVENIR JUDO JUJITSU 89

Déjà 10 ans...

Ce fut la 10^{ème} rentrée pour l'Avenir Judo Jujitsu 89 à la Salle des Fêtes de Maillot, en effet l'association créée en 2007 par Cédric Mussard avait repris le flambeau de la pratique du Judo à Maillot. Une discipline peu pratiquée au début puisque seulement une demie douzaine d'enfants participaient aux entraînements...Mais depuis quelques années et en ayant réussi à fidéliser les plus passionnés, c'est une trentaine d'enfants de Maillot et son secteur qui chaque lundi vient fouler les tatamis Maillotins. Le Judo canalise et son enseignement traditionnel se pratique sous le couvert du code moral, que chaque enfant doit appliquer pendant les séances mais aussi à la maison...

Les 7 maximes du Judoka sont :

- Le Respect
- La Modestie
- L'Amitié
- La Sincérité
- L'Honneur
- Le Contrôle de Soi
- La Politesse



Le Judo c'est le lundi de 17h30 à 18h30 pour les enfants de 4 à 7/8 ans et de 18h30 à 19h30 pour les plus grands...On peut s'inscrire toute l'année.

Informations : Cédric Mussard 06 20 56 39 12 ou Gaëtan Colas 06 10 04 05 61
ou sur notre page Facebook : Avenir Judo Jujitsu 89



COMITÉ DES FÊTES DE MAILLOT

En 2017, nos manifestations ont encore connu un vif succès.

Nos soirées ont attiré un grand nombre de Maillotins et d'habitants des communes voisines.

La réussite de ces rendez-vous est due en grande partie au courage de nos fidèles bénévoles qui ne comptent pas leurs efforts pour vous assurer de passer d'agréables moments en bonne compagnie. Nous tenons encore une fois à les remercier.

Mais nous avons eu la chance d'avoir **des conditions climatiques** favorables qui ont également contribué à la réussite de nos soirées qui se déroulent toujours dans une ambiance conviviale.

Votre fidélité et votre attachement à nos manifestations nous encouragent à poursuivre notre investissement.

Nous verserons comme chaque année une participation financière aux Ecoles de Maillot.

Nous vous convions, d'ores et déjà, à nous retrouver en 2018 :

- Le samedi 10 Février : Pour déguster notre tartiflette dans une ambiance chaleureuse.
- Le samedi 23 Juin : Pour un barbecue, avec concert, autour du feu de la S^t Jean.
- Le vendredi 13 Juillet : Pour les festivités de la Fête Nationale, avec notre barbecue, accompagné de



Nous espérons qu'à ces occasions nous partagerons ensemble de belles soirées et vous remercions à l'avance de la confiance que vous nous accordez.

Nous vous rappelons notre adresse e-mail :
cdfmaillot@orange.fr

où nous serons heureux d'accueillir vos suggestions ou messages.

L'ensemble du bureau et membres du comité vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.

Composition du bureau :

Président : Francis FAURE,
Vice président : Freddy SERRUYS,
Trésorière : Valérie BARESSE
Trésorière adjointe : Denise POUTEAU,
Secrétaire : Alain TOLOIS.

AMICALE DES CHASSEURS DE MAILLOT



La saison est déjà bien avancée en ce début d'année 2018.

Elle a débuté mi-septembre sous un temps clément et propice à de beaux parcours sur notre territoire fait de plaines, de bocages, de taillis et de forêts.

Nos sociétaires, toujours fidèles, ont commencé la saison par le tir dit du petit gibier: lièvres, perdrix rouges, faisans et autres.

Malheureusement, comme cela se répète de plus en plus souvent, le gibier se fait de plus en plus rare et les carniers ne débordent pas !

En ce qui concerne le lièvre, la cause principale de sa diminution est très certainement une mauvaise reproduction consécutive au printemps 2016 très pluvieux.

De plus, la prédation, toujours très forte, ne varie guère depuis une dizaine d'années. Le renard en est une des causes, pas la seule, mais importante malgré des destructions lors des battues et des tirs d'été autorisés par la préfecture.

En ce qui concerne le grand gibier, sangliers et chevreuils, qui rappelons-le est chassé en battue, il est toujours bien présent sur le territoire.

La saison dernière, la Fédération nous a octroyé le tir de cinq chevreuils et de deux sangliers, tirs que nous avons réalisés.

Nous rappelons à ce sujet que ces battues sont très encadrées et sécurisées par des consignes très strictes.

L'un des principaux charmes de la chasse est la convivialité.

Elle permet de se retrouver entre amis, ou de rencontrer des personnes que nos activités habituelles ne nous amènent pas à fréquenter. Elle est l'une des rares activités de loisir à assurer un fort brassage social.

En tant qu'acteurs à travers notre loisir, nous contribuons activement, et de diverses manières, à maintenir une biodiversité accessible et nécessaire à tous ainsi qu'à la surveillance environnementale et sanitaire de la faune sauvage.

Le partage de cette nature se fait dans un esprit de tolérance.

C'est pourquoi, lors de notre recherche de gibier, nous sommes consternés de voir à certains endroits des dépôts sauvages de toutes sortes !!!

Pour cette nouvelle année 2018, tous les membres de notre association vous présentent leurs meilleurs vœux.



MAILLOT AUTO CROSS



*Les Membres de l'Association
MAILLOT AUTO CROSS
vous présentent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle année !!*



Notre association est affiliée à deux fédérations de sport automobile :

- **FFSA** (Fédération Française de Sport Automobile)
- **UFOLEP** (Union Française des Œuvres Laïques d'Education Physique).

Pour cette année 2017, l'Association MAILLOT AUTO CROSS a organisé:

- Le 28 Janvier 2017, sa traditionnelle "Soirée Choucroute" avec plus de 180 participants.
- Le 16 Avril 2017 a eu lieu la 1^{ère} manche du Championnat de l'UFOLEP Nord-est qui a réuni 120 pilotes acclamés par un public toujours plus nombreux chaque année.

D'autre part, nos pilotes ont réalisé une bonne saison de compétition:

Classement UFOLEP Championnat Nord-Est 2017:

Kart 500:

- Picard Mathieu 21/36
- Lemaitre Mathilde 33/36
- Lemaitre Jean-François 34/36
- Rousseau Thierry 36/36

Kart 600:

- Groen Benoit 79/92

Proto P2 (1601 à 2000 cm3):

- Wagner Julien 3/18
- Jacon Laurent 11/18
- Geille-Roujou Allan 15/18

Tourisme T2(1400 cm3):

- Comazzi Didier 6/27

Tourisme T3 (1600 cm3):

- Traverse Julien 1/26
(Champion du Nord-Est)
- Simon Damien 4/26
- Chef d'Hotel Mickael 24/26
- Marteau William 25/26

Tourisme T4 (2000 cm3):

- Chevalier Christophe 20/30

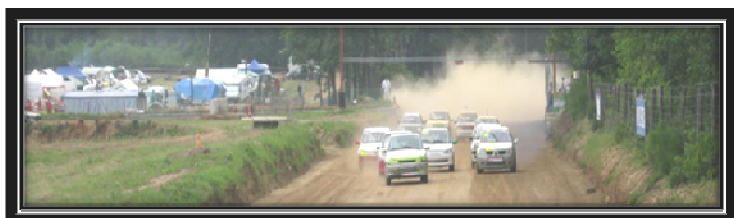
FFSA Championnat de France:

- Courtois Rémi de l'équipe M.V. Racing est arrivé 3ème de la catégorie "GT 2" au Championnat de France de la Montagne 2017.

MAILLOT AUTO CROSS organisera en 2018 :

- Le 17 Février 2018 sa soirée dansante avec choucroute animée par l'Orchestre Mosaïque.
- Le 15 Avril 2018 se déroulera la course UFOLEP avec plus de 150 pilotes attendus.
- Et le 7 Octobre 2018 son vide-greniers.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter par téléphone au 07.82.63.34.36. ou par mail: contact@maillotautocross.fr



*Les membres du bureau de
MAILLOT AUTO CROSS*





LA PÉTANQUE MAILLOTINE



LA PETANQUE MAILLOTINE

Composition du bureau :

Président	Jean-Paul FREMY
Vice-Président	Jean-Luc PIAGET
Trésorière	Denise GUIGNARD
Trésorier Adjoint	Joël POUTEAU
Secrétaire	Jean-François MILLET
Bénévoles	Henry GARDE, Francis FAURE, Alain TOLOIS, Jean-François HEBERT, Freddy SERRUYS, Tom MARTINS, Armelle GARNAULT, Martine POMEON, Josette COGOLLO ...

La pétanque est un loisir ouvert à toutes et tous et ce tout au long de la saison de mai à octobre. Les concours se déroulent les week-ends sur nles terrains de l'Espace de Loisir de la salle des fêtes de Maillot durant cette période.

Bilan saison 2017 : 6 concours réalisés avec une participation moyenne de **30 équipes par concours**.

Ce qui représente 360 joueurs sur la saison 2017.

Nous avons expérimenté des concours en matinée mais nous ne renouvelerons pas l'expérience. Cette année, nous avons investi dans des appareils à raclette pour notre soirée d'octobre. Cette soirée « raclette » reste toujours partagée par un très grand nombre d'amis de la pétanque et nous sommes heureux de participer à l'animation de la commune.

L'ensemble du bureau remercie chaleureusement chacun des bénévoles pour leur dynamisme et leur disponibilité sur l'ensemble de l'année écoulée.

Afin de préparer au mieux la nouvelle saison 2018, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour nous aider dans l'organisation des concours.

Pour nous rejoindre, vous pouvez nous écrire : petanquemaillotine@yahoo.com

La Pétanque Maillotine vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2018 !



Jean-Paul FREMY, Président





MAILLOT TEMPS LIBRE

Maillot Temps Libre poursuit ses activités depuis 2009 avec quelques évolutions.

- **Le yoga** des 4 premières années a été remplacé par la sophrologie, aujourd'hui sous la conduite de Madame BRUN.
- **L'atelier de peinture** est actuellement en sommeil, faute de peintres en nombre suffisant.
- Quant à **la chorale** qui rencontre toujours autant de succès, manque de voix masculines. Messieurs, n'hésitez pas à vous faire connaître.
- **Les jeux** du jeudi après midi permettent de passer un agréable moment, toutefois nous cherchons des joueurs de belote.

Les activités se déroulent selon le programme suivant :

- Promenade un lundi sur deux à 14h30,
- Sophrologie le mardi de 10h à 11h,
- Chorale le mercredi de 18h30 à 20h30,
- Informatique le jeudi de 10h à 12h,
- Jeux de société le jeudi à 14h en salle du Carrousel.



Quelques visites ou manifestations ponctuelles sont organisées en cours d'année.

Des informations précises peuvent être obtenues auprès des membres du bureau qui a connu une évolution au cours de l'assemblée générale du 6 octobre:

Alain CURTIL: Président , Annic DENISOT: secrétaire,
Martine DIOT: trésorière, Jacqueline VINARD: trésorière adjointe.
Tél : 09 50 68 64 78 ou courriel MTL89100@gmail.com

LA LIGUE SÉNONAISE DE STICKBALL



Ouverte aux adultes et jeunes dès 13 ans, **La Ligue Sénonaise de Stickball** (anciennement *L'École de Baseball*) propose à ses adhérents une approche originale des sports de batte. Notre association organise en effet deux championnats uniques en France de Stickball et de Wiffle Ball, deux cousins du baseball développés pour jouer absolument partout avec peu de matériel et un nombre de joueurs réduit. Tout cela sans perdre de l'intensité des Ligues Majeures bien entendu!

Les entraînements et matches ont lieu les samedis de 14h à 16h30 sur les terrains d'EPS des lycées de Sens, rue Poincaré, et en salle les mardis de 19h30 à 21h30 au gymnase des lycées de Sens.

Renseignements par téléphone auprès de Laurent Carpentier au 06.19.30.68.10

par email : contact@stickballsens.fr ; sur notre site <http://stickballsens.fr>

RAPPELS CIVIQUES IMPORTANTS



Entretien des trottoirs

En toute saison, les propriétaires ou locataires sont tenus de nettoyer les trottoirs ou banquettes jusqu'au caniveau en veillant à ne pas obstruer les regards d'eaux pluviales (balayage, désherbage).

L'entretien en état de propreté des avaloirs placés près des trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires ou locataires. Ceux-ci doivent veiller à ce qu'ils ne soient jamais obstrués.



Déjections canines

Les chiens doivent être tenus en laisse .

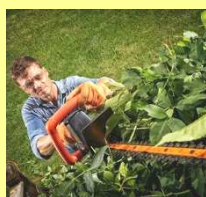
Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs et les espaces publics. Elles doivent être ramassées par tout propriétaire de chien.



Dépôts sauvages

Il est interdit de déposer des ordures ménagères auprès des containers à verre sous peine d'amende.

Tous les dépôts sauvages (déchets verts, consommation courante) sont interdits sur la voie publique depuis la loi du 15 juillet 1975 et selon l'article L.216-6 du Code de l'environnement.



Elagage

Les branches des arbres et arbustes qui dépassent sur la voie publique doivent être taillées par les propriétaires ou locataires.



Brûlage des déchets verts

Le brûlage des déchets verts à l'air libre est interdit (amende de 450€). Il génère des émissions de nombreuses substances toxiques pour l'homme et contribue largement à la dégradation de la qualité de l'air. Solutions: le compostage ou la mise en déchèteries.



Balayeuse

Pour ne pas gêner le passage de la balayeuse qui s'effectue en général tôt le matin, il est souhaitable de ne pas laisser de véhicules dans la rue pour faciliter le nettoyage le long des caniveaux.

Prochain passage: 26 et 27 février 2018



Stationnement

Nous rappelons que l'arrêt et le stationnement sur les trottoirs, devant les commerces et l'école sont interdits.

Nous constatons que les règles élémentaires de sécurité ne sont pas respectées.

Pour rappel, la police est habilitée à effectuer des contrôles réguliers et à verbaliser en cas d'infraction.

Merci d'avance pour le respect que vous apporterez aux riverains, aux piétons avec ou sans poussette et aux personnes à mobilité réduite.

AU SUJET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND SÉNONAIS

intercom

Les BUS du Grand Sénonais

Le nouveau site internet
bus-intercom.com
simplifie les déplacements dans le
Grand Sénonais.

Ainsi, les détenteurs d'une carte intercom peuvent recharger en ligne leur carte avec le voyage qu'ils souhaitent, du ticket à l'unité, à l'abonnement mensuel.

Ou encore... Les horaires de passage réel du bus prenant en compte les aléas de la circulation routière peuvent être diffusés en direct sur tout smartphone à l'arrêt de bus.

CARTOBUS

Comme les autres bus, Cartobus, service de transport sur réservation, lui aussi fonctionne du lundi au samedi toute l'année.

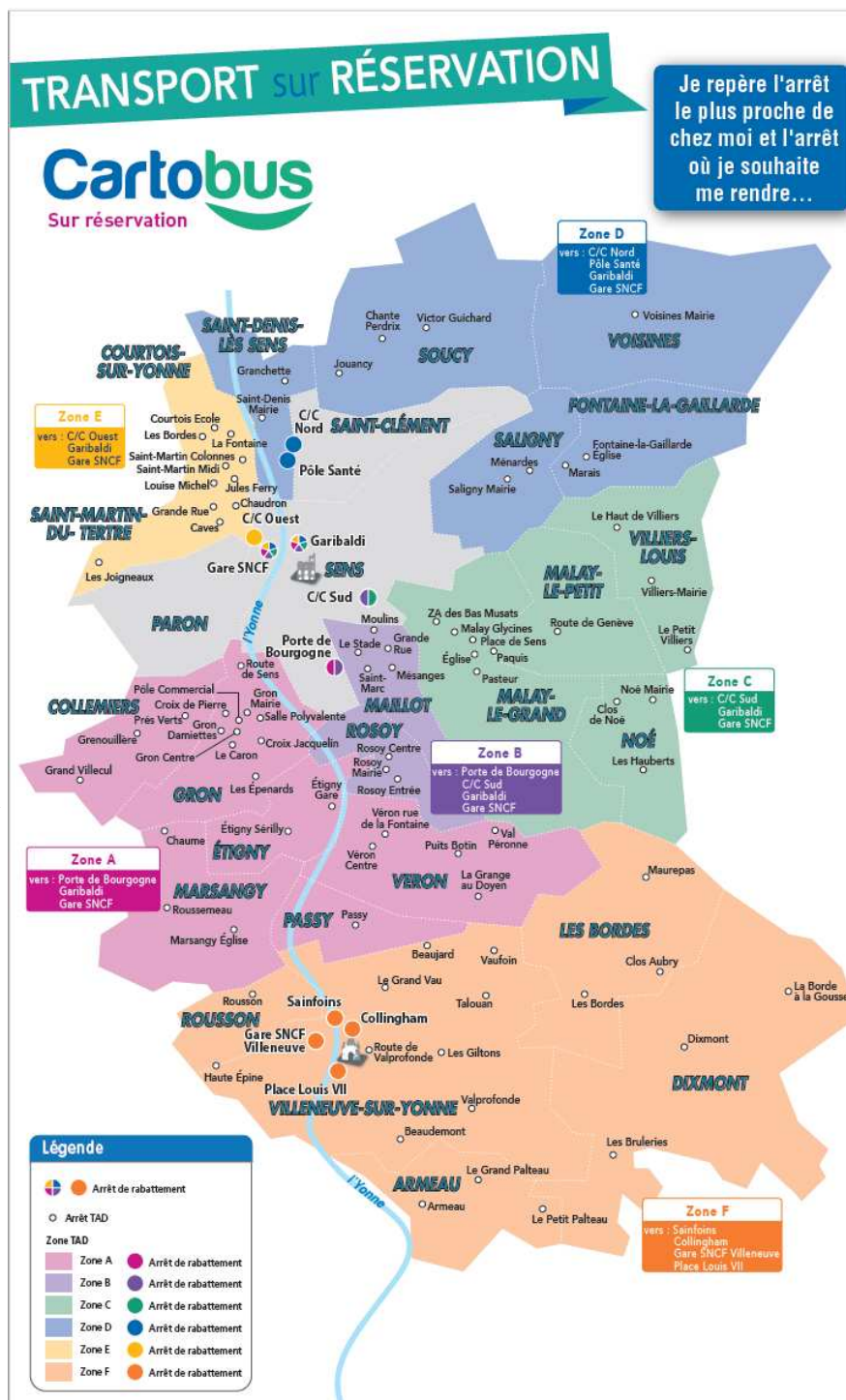
En effet, les arrêts de bus non desservis en période creuse (de 9h à midi et de 14h à 17h) sont desservis par le service Cartobus moyennant une réservation à l'avance au 0800 072 113 (du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30) au plus tard 2 heures avant le trajet.

Il est aussi possible, sur **bus-intercom.com**, de réserver son trajet Cartobus à toute heure de la journée. Il y est même possible de retrouver ses réservations, de les compléter ou de les annuler...

Aussi 95% des habitants du Grand Sénonais résident à moins de 500m d'un arrêt desservi par Cartobus.

Pour MAILLOT, le Cartobus B permet de se rendre aux arrêt suivants... et d'en revenir (3 Aller/Retour par jour sur réservation):

- Porte de Bourgogne
- Centre Commercial Sud



AU SUJET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND SENONAI

Création des voies cyclables par l'aménagement des chemins de halage et des voies ferroviaires désaffectées.

L'aménagement des berges de l'Yonne débuté en 2016 s'est poursuivi avec le prolongement des pistes cyclables le long des berges de l'Yonne, de Rosoy à Villeneuve-sur-Yonne et sur les voies Sncf désaffectées de la coulée verte jusqu'à Malay-le-Petit. Cet aménagement s'étend aujourd'hui sur 37km et atteindra Armeau en fin 2018.



Aménagement des quais Jean Moulin et Landry.



Les travaux d'embellissement du quartier de l'Yonne à Sens vont débuter mi janvier, ils s'étaleront jusqu'à fin 2018. La CAGS participe à hauteur de 8% du budget total de 2,3 M€ La Ville de Sens garde à sa charge 20% du budget. Le reste du financement est assuré par des subventions de l'Etat, de la Région, de l'Europe.



AU SUJET DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION DU GRAND SENONAI

Développement des compétences de l'agglomération

Projet de conservatoire intercommunal

(source Flash'agglo 07/2017)

L'agglomération lance une réflexion pour le transfert au 1^{er} janvier 2018 de la compétence « enseignement artistique » dans les domaines de la danse, de la musique et du théâtre. Cela permettra, dans un premier temps, aux communes de Paron et de Villeneuve sur Yonne de trouver des solutions juridiques pour maintenir leurs écoles suite à la disparition, le 1^{er} juillet, de l'association Yonne Arts Vivants. Autre avantage, le regroupement des écoles municipales de Paron, de Sens et de Villeneuve-sur-Yonne permettra la création d'un conservatoire intercommunal qui donnerait plus de possibilités en matière de financements et de formations.



Ainsi, tous les habitants du Grand Sénonais bénéficieront d'un enseignement qualitatif.

Pour rappel, les trois écoles regroupent 600 élèves dont la moitié ne réside pas dans les trois communes.

agglomération
le grand
senonais

La Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais vous informe

Centre de loisirs

de la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais
Situé route des Caves à Saint-Martin-du-Tertre

Vacances d'hiver :
du lundi 12 au vendredi 23 février 2018

Où les inscrire ?

Complexe Roger Breton
78 bis rue René Binet, 89100 Sens
(bâtiment en face de la piscine municipale,
entrée au RDC donnant sur l'extérieur)
Tél. 03 86 65 86 65 / 03 86 83 23 82

Quand les inscrire ?

- mercredi 24 janvier de 9h à 18h
(en priorité pour les habitants de la CAGS)
- jeudi 25 janvier de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le samedi 27 janvier de 9h à 12h30

Les feuilles d'inscription sont disponibles dans les mairies, distribuées à votre enfant dans son école et téléchargeables sur le site internet :
www.grand-senonais.fr

Le centre de loisirs accueille les enfants scolarisés de 3 à 13 ans.
La structure est située à Saint-Martin-du-Tertre.

Plus d'infos sur www.grand-senonais.fr

Enfance et jeunesse

La CAGS offre plusieurs autres services destinés aux plus jeunes comme notamment: Cité Sport, Ecole Multisports et le Centre de Loisirs.

Centre de Loisirs

Le centre de loisirs est situé à Saint-Martin-du-Tertre et accueille des enfants à partir de 3 ans (scolarisés) jusqu'à leur 14 ans, uniquement pendant les vacances scolaires hormis celles de Noël.

Les enfants sont accueillis dès 8h jusqu'à 9h30 le matin et vous pourrez les récupérer dès 16h30 jusqu'à 18h au centre de loisirs. Deux lignes de bus sont également mises à votre disposition pour assurer le ramassage des enfants.

Lors des vacances, les enfants sont répartis par groupes d'âges correspondant à leur classe scolaire. Les animateurs leur proposent différentes activités autour de thèmes choisis par semaine.

Plus de renseignements sur:

<https://www.grand-senonais.fr/services-au-quotidien/enfance-et-jeunesse/centre-de-loisirs/>

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !



Protégez votre domicile



- Protégez votre domicile par un système de fermeture fiable.
- Soyez attentifs à vos clés.
- Soyez vigilants sur les accès de votre domicile.
- Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité.
- Ne laissez pas vos objets de valeur en évidence.



Vous pouvez contacter votre référent sûreté pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile (renseignez-vous auprès de votre commissariat de police ou de votre brigade de gendarmerie).

En cas d'absence



- Ne donnez pas d'informations sur vos dates d'absences.
- Donnez l'impression que votre domicile est habité.
- Faites suivre votre courrier, faites un transfert de votre ligne téléphonique.
- Signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie dans le cadre de l'opération «*Tranquillité vacances*». Des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.
- Signalez au commissariat ou à la brigade tout fait suspect.

Si vous êtes victime d'un cambriolage

- Si vous êtes présent pendant le cambriolage, ne prenez pas de risque.
- Prévenez immédiatement, en composant le 17, le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie. Déposez plainte (munissez-vous d'une carte d'identité). Vous pouvez pré-déposer plainte en ligne (www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr).
- Protégez les traces et les indices.
- Faites opposition auprès de votre banque, déclarez le vol à votre assureur.

Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez-leur conseil, signalez tout fait suspect.

Pour en savoir plus,
www.interieur.gouv.fr



CALENDRIER DU TRI 2018

DECHETERIES

Agglomération
as
le grand
senonais

Calendrier des collectes 2018

A CONSERVER

Vider et compacter

- Plastiques : **uniquement** bouteilles et flacons
- Briques alimentaires
- Emballages métalliques : conserves, canettes, bouteilles de sirop, aérosols, barquettes aluminium ...
- Cartonnettes propres : boîtes et suremballages
- Journaux, magazines, papiers : sacs en papiers ...

Plier et empiler

- Carton bruns

collecte des ordures ménagères (OM) le samedi de 5h à 12h

collecte sélective le mardi de semaine paire de 14h à 18h30

Pas de collecte les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre

Maillot

Sac jaune = tri sélectif

voiture bac = déchets ménagers

bouteilles et flacons en verre

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 L	1 J	1 J	1 D	1 M	1 V
2 M	2 V	2 V	2 L	2 M	2 S
3 M	3 S	3 S	3 M	3 D	3 D
4 J	4 D	4 D	4 M	4 V	4 L
5 V	5 L	5 L	5 J	5 S	5 M
6 S	6 M	6 M	6 V	6 D	6 M
7 D	7 M	7 M	7 S	7 L	7 J
8 L	8 J	8 J	8 D	8 M	8 V
9 M	9 V	9 V	9 L	9 S	9 S
10 M	10 S	10 S	10 M	10 J	10 D
11 J	11 D	11 D	11 M	11 V	11 L
12 V	12 L	12 L	12 J	12 S	12 M
13 S	13 M	13 M	13 V	13 D	13 M
14 D	14 M	14 M	14 S	14 L	14 J
15 L	15 J	15 J	15 D	15 M	15 V
16 M	16 V	16 V	16 L	16 M	16 S
17 M	17 S	17 S	17 M	17 J	17 D
18 J	18 D	18 D	18 M	18 V	18 L
19 V	19 L	19 L	19 J	19 S	19 M
20 S	20 M	20 M	20 V	20 D	20 M
21 D	21 M	21 M	21 S	21 L	21 J
22 L	22 J	22 J	22 D	22 M	22 V
23 M	23 V	23 V	23 L	23 M	23 S
24 M	24 S	24 S	24 M	24 J	24 D
25 J	25 D	25 D	25 M	25 V	25 L
26 V	26 L	26 L	26 J	26 S	26 M
27 S	27 M	27 M	27 V	27 D	27 M
28 D	28 M	28 M	28 S	28 L	28 J
29 L	29 J	29 J	29 D	29 M	29 V
30 M	30 V	30 V	30 L	30 M	30 S
31 M	31 S	31 S	31 M	31 J	

férié • La collecte sélective du mardi 1^{er} mai 2018 est repoussée au mercredi 2 mai 2018 l'après-midi

Bouteilles, pots et flacons en verre

doivent être impérativement déposés dans une colonne de point d'apport volontaire

Les usagers du service doivent présenter leurs déchets la veille au soir du jour de la collecte pour les collectes du matin, avant 13h30 pour les collectes de l'après-midi et avant 18h pour les collectes du soir.

Les déchets doivent être présentés en bordure de voie publique, et être visités par les équipes de collecte. Si possible, les déchets doivent être présentés devant le domicile de l'usager. Tout déchet présenté en dehors des heures de présentation, ou tout déchet non conforme au jour de collecte, ne sera pas collecté. Par conséquent l'usager aura obligation de retirer aussitôt le déchet de la voie publique, de le stocker à son domicile jusqu'à son prochain passage correspondant.

Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 D	1 M	1 S	1 L	1 J	1 S
2 L	2 J	2 D	2 M	2 V	2 D
3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 L
4 M	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M
5 J	5 D	5 M	5 V	5 L	5 M
6 V	6 L	6 J	6 S	6 M	6 J
7 S	7 M	7 V	7 D	7 M	7 V
8 D	8 M	8 S	8 L	8 J	8 S
9 L	9 J	9 D	9 M	9 V	9 D
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 L
11 M	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M
12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M
13 V	13 L	13 J	13 S	13 M	13 J
14 S	14 M	14 V	14 D	14 M	14 V
15 D	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S
16 L	16 J	16 D	16 M	16 V	16 D
17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 L
18 M	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M
19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M
20 V	20 L	20 J	20 S	20 M	20 J
21 S	21 M	21 V	21 D	21 M	21 V
22 D	22 M	22 S	22 L	22 J	22 S
23 L	23 J	23 D	23 M	23 V	23 D
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 L
25 M	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M
26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M
27 V	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V
28 S	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S
29 D	29 M	29 S	29 L	29 J	29 S
30 L	30 J	30 D	30 M	30 V	30 D
31 M	31 V	31 M	31 M		1

férié • La collecte sélective du mardi 25 décembre 2018 est repoussée au mercredi 26 décembre 2018 l'après-midi

Pour tout renseignement concernant la collecte

03 86 83 79 40

Une question concernant les gestes de tri

03 58 45 10 23

06 84 12 49 13

ambassadeursdutri@grand-senonais.fr

www.grand-senonais.fr

CITEO

Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits

Déchèteries

- Rue des longues Raies, ZI des VAUGUILLETES
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h.
Fermé les jeudis et jours fériés.
- Rue Bellocier, ZI des SABLONS
Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, le dimanche de 9h à 12h.
Fermé les lundis et jours fériés.